

L'an deux mille vingt-trois, le vingt octobre à 18h00, les Membres du Comité du Syndicat se sont réunis, en session ordinaire, à la salle polyvalente, Avenue du Gaud à MEYMAC sous la Présidence de M. Pierre CHEVALIER

**PRESENTS** : voir liste des délégués présents en annexe

**SECRETAIRE DE SEANCE** : COUTAUD Pierre

Date de convocation : 20/09/23

Membres en exercice : 134	Présents : 95	Votants : 95	Pour : 95	Abstention : 0	Contre : 0
---------------------------	---------------	--------------	-----------	----------------	------------

Référence DIEGE :	2023-10-20-02
Objet :	Budget annexe Eau 2023 : décision modificative n°2 Réalisation d'une installation photovoltaïque pour de l'autoconsommation individuelle à la station d'eau potable du MONTEIL (Couffy-sur-Sarsonne)

Monsieur le Président explique que le Syndicat de la Diège achète son électricité sur le marché depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Monsieur le Président précise que le budget annexe Eau est ainsi impacté par les aléas du marché de l'électricité, ce qui peut entraîner une augmentation non négligeable du prix au m<sup>3</sup>, pour le même service aux usagers de l'eau.

Afin de moins subir ces aléas, Monsieur le Président propose la réalisation d'une installation photovoltaïque d'autoconsommation individuelle à la station de traitement d'eau du Monteil (COUFFY) où le Syndicat produirait une partie de l'électricité nécessaire au fonctionnement de la station (le « talon de consommation » en journée).

Monsieur le Président propose de modifier le budget annexe Eau 2023 en conséquence afin de mener ce projet non prévu lors du vote du budget primitif 2023.

**Après en avoir délibéré, les membres du Comité :**

- **APPROUVENT** la proposition du Président ;
- **DECIDENT** de modifier le budget annexe eau 2023 comme suit :

INVESTISSEMENT
Dépenses
➤ C/2313-028 : + 35 000 €
➤ C/2315-003 : - 35 000 €
<b>Total : + 0€</b>

- **AUTORISENT** Monsieur le Président à signer tous les documents administratifs correspondants à ces écritures.

Fait et délibéré à MEYMAC,  
Le 20/10/2023  
Le Président du Syndicat,  
Pierre CHEVALIER

